

AVIS PUBLIC

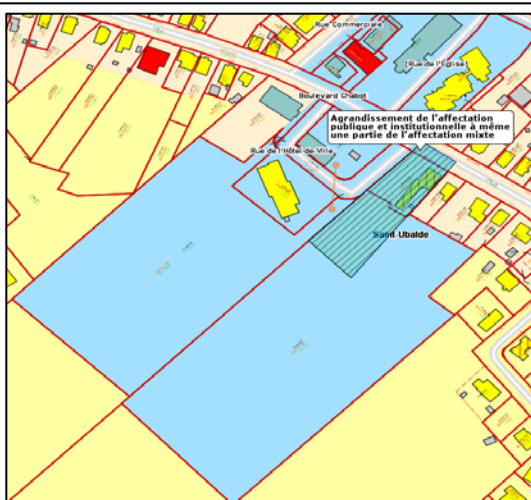
Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 216 de la Municipalité de Saint-Ubalde.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 17 février 2020, le conseil de la municipalité de Saint-Ubalde a adopté un projet de règlement intitulé « **Règlement numéro 216-4 modifiant le plan d'urbanisme numéro 216 afin d'agrandir l'affectation publique et institutionnelle à même une partie de l'affectation mixte** »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 mars 2020 à 19 h 00 dans la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot à Saint-Ubalde. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT:

Ce règlement vise à modifier la carte des grandes affectations du territoire apparaissant à la fin du chapitre 3 du plan d'urbanisme numéro 216 afin d'agrandir l'affectation publique et institutionnelle à même une partie de l'affectation mixte M-7. Cette modification vise particulièrement à attribuer une affectation publique et institutionnelle à un espace sur lequel est projeté la construction d'une caserne incendie.



Voir croquis 1.2 page 3

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 5 MARS 2020.



Tamara Bertrand
Secrétaire-trésorière adjointe

AVIS PUBLIC

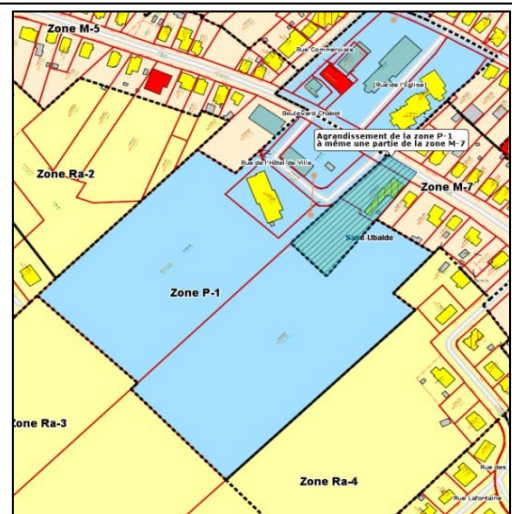
Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 217 de la Municipalité de Saint-Ubalde.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 17 février 2020, le conseil de la municipalité de Saint-Ubalde a adopté un projet de règlement intitulé « **Règlement numéro 217-13 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin d'agrandir la zone publique institutionnelle P-1 à même une partie de la zone mixte M-7** »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 mars 2020 à 19 h 00 dans la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot à Saint-Ubalde. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
4. Le projet de règlement adopté contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT:

Ce règlement vise à modifier le plan de zonage afin d'inclure à la zone publique-institutionnelle P-1 un terrain appartenant à la municipalité qui est localisé à l'intersection du boulevard Chabot et de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Il vise également à modifier la grille des spécifications pour autoriser les équipements et infrastructures d'utilité publique reliés au transport dans la zone P-1 ainsi que pour revoir certaines normes d'implantation applicables à l'intérieur de cette zone.

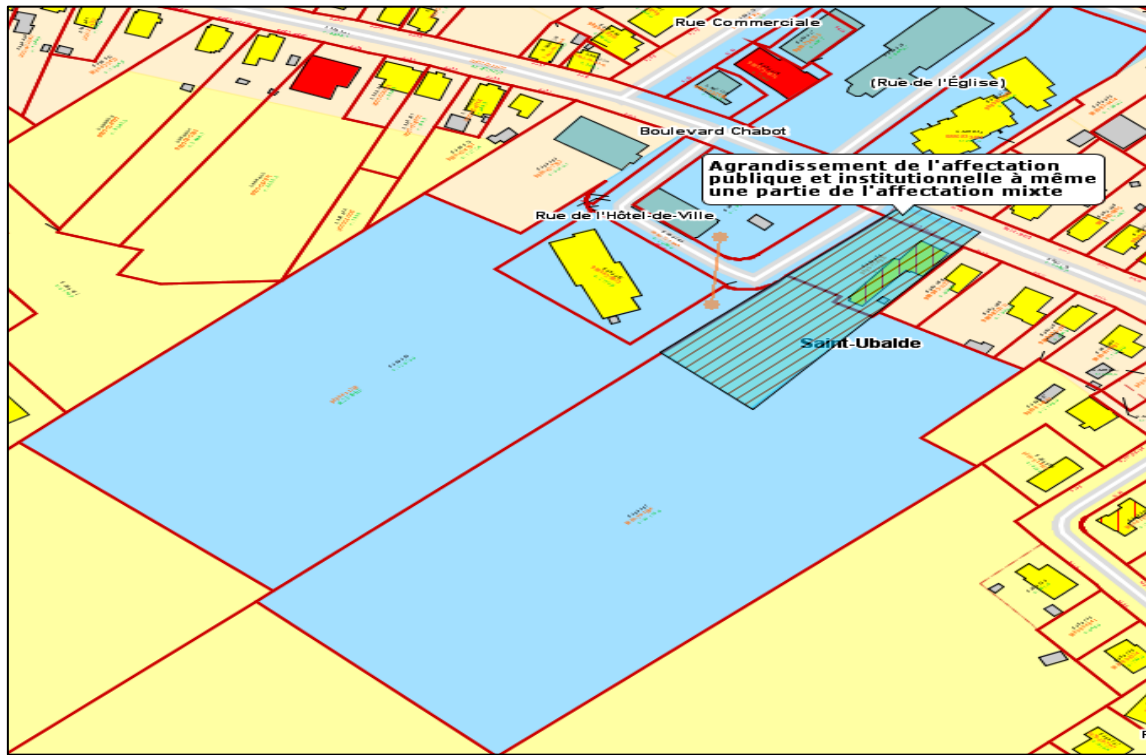


Voir croquis 1.2 page 3

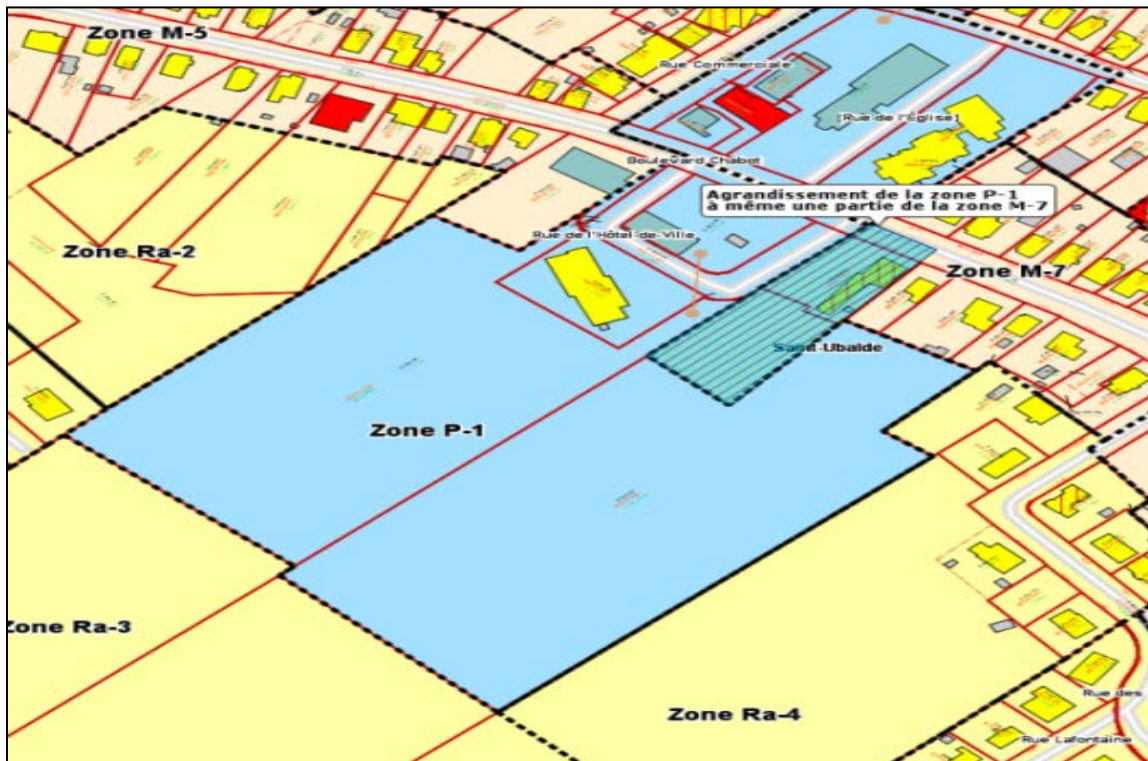
DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 5 MARS 2020.

Tamara Bertrand
Secrétaire-trésorière adjointe

CROQUIS 1.1 – RÈGLEMENT 216-4



CROQUIS 1.2 – RÈGLEMENT 217-13



FÊTE DES SUCRES ET FÊTE DE FERMETURE DE L'ARÉNA

Venez fêter la fin de l'hiver et le début du printemps en profitant d'une dernière journée à l'aréna!

**Le dimanche 22 mars de 11 h à 16 h
au Centre Récréatif de Saint-Ubalde**

Plusieurs activités au programme :

Pour les enfants

11 h à 13 h : Patin hockey / 13 h à 16 h : Patinage libre

13 h à 14 h 30 : Animation d'un grand jeu par l'équipe du camp de jour

14 h 30 : Dégustation de tire d'érable sur neige

Pour les adultes en collaboration avec le Club de l'âge d'or

11 h à 13 h : Patin hockey / 13 h à 16 h : Patinage libre

13 h : Activité de cartes tout l'après-midi

14 h 30 : Dégustation de tire d'érable sur neige



Sucrerie du Lac Blanc Inc.
206, rang St-Joseph, St-Ubalde
slacblanc@hotmail.com
418 285-7678
418 277-2580



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS